



St Seurin sur l'Isle le 21 Janvier 2015

A l'attention de Marcel BERTHOME

Maire de St Seurin sur l'Isle

Monsieur le Maire,

Nous œuvrons bénévolement et avec détermination depuis l'année 2008 pour le développement touristique de la pêche de loisir sur le territoire de la CALI, et plus particulièrement sur St Seurin, en tant qu'association FREEBOAT.

Nous organisons depuis des années, une communication internet intensive à l'égard des pêcheurs et des randonneurs, des ateliers de pêche et de découverte de la nature en faveur des plus jeunes ainsi que des raids en canoës sur l'Isle et la Dronne pour les touristes.

Par contre, nous sommes très surpris par l'accumulation permanente d'évènements agressifs et nuisibles, dont l'association est victime sur la commune de St Seurin sur l'Isle depuis plusieurs années.

Pour faire un historique de la situation, nous vous rappelons qu'après une présentation unique dans l'histoire de la commune, auprès du Conseil Municipal pour présenter le projet de FREEBOAT, nous avons obtenu un plébiscite unanime du Conseil sur l'aide à l'association en 2008.

Après avoir obtenu une aide financière pour l'achat de canoës de pêche en 2009 et la certitude d'une collaboration avec le club de canoës kayaks pour le transport, soutenu par l'ensemble du Conseil, la situation s'est bloquée.

Le club de canoës kayaks a refusé de collaborer, s'est engagé dans une obstruction systématique à toute participation et malgré nos différentes alertes, vous n'êtes pas intervenu auprès des dirigeants alors que par ailleurs vous les subventionnez massivement depuis plusieurs années.

Un club, il faut le souligner, qui n'est même plus capable de justifier où est passé le matériel de départ, canoës, remorques et pédalos, financés entièrement par la commune, mais ces faits n'ont pas l'air de vous intéresser : pourquoi autant de désinvolture vis-à-vis de l'argent public et de l'attitude de certains responsables associatifs ?

Vous avez préféré nous accorder une nouvelle subvention en 2010 pour acheter une remorque et nous rendre autonomes, croyant peut-être le problème résolu.

Nous vous avons pourtant signalé à maintes reprises notre problème de locaux non résolu, pour mettre notre matériel à l'abri comme l'imposent les assurances, sans aucun succès.

Le hangar de Mr Donadier n'a jamais été disponible pour nous, contrairement à toutes les promesses avancées par vous et vos adjoints.

En 2010, les canoës et la remorque ont été volés, juste avant la saison et miraculeusement retrouvés par la gendarmerie des Landes, que nous saluons au passage pour son efficacité : mais la saison 2010 était morte.

A partir de là, les problèmes s'amplifient avec une participation négative et inattendue de votre part.

Vous embauchez Jean-Pierre ANDREANI, notre guide de pêche, comme policier municipal et vous lui imposez des horaires hors norme (nuit et jour, sept jours sur sept) qui nous privent de notre manager des raids en canoës même le week-end, compte tenu de son nouveau travail permanent aux horaires délirants et illégaux.

Nos différentes interventions pour attirer votre attention sur les problèmes engendrés par la nouvelle situation et notre difficulté à recruter un nouveau guide, ne reçoivent aucune réponse de votre part.

Vous mettez enfin en 2011, les locaux inoccupés du Jardin de l'Octroi à notre disposition et en l'état, c'est-à-dire dans un total désordre où règnent un délabrement et une saleté générale (emails avec vos services faisant foi).

Plusieurs mois plus tard, la ligne adsl promise n'est toujours pas en service, nous privant d'internet et nous interdisant un travail quotidien sur le site : mais là aussi, pas de réaction de votre part.

Pourtant, lors d'un entretien particulier, vous nous fixez un objectif local ambitieux qui consiste à développer le tourisme vert sur la rivière et la zone humide de Laubarède, où nous vous rappelons que les moyens promis et indispensables ne sont toujours pas présents.

A partir de là, plus de réactions de votre part.

Puis en Mars 2013, les locaux sont cambriolés sans aucune effraction : cela est constaté par la gendarmerie et le policier municipal local.

L'association est privée de son matériel de pêche (valeur totale de 4000 Euros) qui permettait d'initier les enfants pendant les vacances d'été ; un atelier qui commençait à intéresser de nombreux parents de St Seurin et des alentours.

Malgré nos observations par emails adressés à vos services, qui avaient trouvé la porte de la cuisine totalement ouverte quelques jours auparavant et à qui nous avons demandé une mise en sécurité de cette porte, nous n'avons obtenu aucune réaction de la Mairie.

Nous vous rappelons que la clé de la cuisine qui circulait dans les services techniques et dont nous n'avons pas de double (nous tenons à votre disposition les emails échangés avec vos responsables), n'a suscité aucune action, ni des services de la Mairie, ni de votre part.

Pourtant votre responsabilité est clairement engagée dans cette affaire et vous ne pouvez pas évoquer une absence d'information, nos interventions sur le sujet étant surabondantes, témoins à l'appui.

Le minimum que vous pourriez faire serait de compenser notre perte financière au plus vite pour que nous puissions reprendre notre activité d'initiation à la pêche.

Curieusement, suite à ces événements, les locaux ont trouvé une autre destination et ont été loués à un restaurateur, FREEBOAT étant chassé sans aucune discussion.

Nous vous rapellons que l'association n'a pu être dédommée de ce vol par son assurance, aucune effraction n'ayant été constatée par les services de police et par conséquent se retrouve lourdement handicapée pour poursuivre son action sur le terrain.

L'association est alors priée de rassembler son matériel dans le chalet de la Halte Nautique, mis à sa disposition en Juin 2013, avec une convention officielle.

FREEBOAT n'a plus droit qu'à une cabane de jardin pour organiser le développement touristique de St Seurin sur l'Isle.

En tant que Président du Pays Libournais en charge du Développement Touristique, votre désengagement dans cette affaire nous laisse abasourdi, votre attitude sur le terrain à St Seurin sur l'Isle étant en totale contradiction avec votre discours officiel !

En 2014, le moteur du bateau d'accompagnement est à son tour volé, le matériel étant toujours exposé en plein air, faute de locaux pour l'abriter.

Mais l'histoire entachée d'une accumulation de problèmes suspects ne s'arrête pas là.

Après avoir été très pointilleux vis-à-vis de FREEBOAT, qui a dû systématiquement justifier sa demande de subvention par un projet précis par écrit, prouver l'utilisation au travers de sa comptabilité et de ses factures, des subventions acquises (comme le prévoit la loi, nous ne le contestons pas), de nombreuses subventions ont été distribuées depuis 2011 à diverses associations sans aucune explication devant le Conseil Municipal et sans aucun justificatif.

Comment pouvez-vous expliquer une telle discrimination entre associations, dont certaines doivent respecter la Loi à la lettre pour espérer avoir une aide publique ponctuelle alors que d'autres profitent d'une manne publique permanente, distribuée par vos soins, sans aucun justificatif et que d'autres encore n'ont droit à rien ?

Par ailleurs, depuis plus de trois ans, votre adjoint, Maurice GUILLOT, responsable des associations ne nous invite plus aux réunions officielles des associations et le service Jeunesse et Sport nous ignore : sommes nous devenus un témoin gênant d'une politique partisane ?

Dernièrement, le vendredi 16 Janvier 2015, votre adjoint Jean-Paul GASPARD, Président de l'APPMA de St Seurin sur l'Isle, ne nous invite même pas à la réunion officielle de l'association de pêche pour le bilan de fin d'année 2014, alors que nous sommes Commissaire aux Comptes de l'APPMA, et boucle sa réunion en toute illégalité : le non respect de la législation est-il devenu le seul projet de votre équipe ?

Ce même vendredi 16 Janvier, le chalet de la Halte Nautique est fracturé dans la nuit : quatrième cambriolage en quatre ans contre FREEBOAT.

Nous ne sommes même pas informés par vos services et la Gendarmerie m'apprend qu'elle n'a été prévenue que mercredi, cinq jours plus tard : le local est resté ouvert tout ce temps !

Une telle irresponsabilité n'est plus acceptable et l'accumulation des attaques contre l'Association est de plus en plus suspecte !

Toutes ces anomalies, portent un lourd préjudice à FREEBOAT et perturbent aussi le fonctionnement de la vie associative locale avec une discrimination permanente entre les associations de St Seurin sur l'Isle, et ceci dans un non respect permanent des procédures légales.

C'est pourquoi, en tant que Président de l'Association, je vous demande officiellement de justifier votre position vis-à-vis de toutes les fautes commises par la Mairie dont l'Association FREEBOAT a été victime et de clarifier votre politique associative locale afin de répondre aux questions légitimes que se posent l'ensemble de nos adhérents et bon nombre de responsables associatifs st seurinois.

Espérant recevoir une réponse éclairée sur l'ensemble des problèmes soulevés, avant de mettre en place les actions appropriées, veuillez agréer Monsieur le Maire, nos salutations réservées.

Le Président : Jean-Marc SALLABERRY

